ISSN 0024-765

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1270 - 6 novembre 1992 - prix : 9 F

CLINTON REMPLACE BUSH...

...MAIS C'EST TOUJOURS LA MÊME MARCHANDISE

M 6189 - 1270 - 9,00 F

Clinton remplace Bush

L'ÉTIQUETTE CHANGE, MAIS PAS LA MARCHANDISE !

■ Si Bill Clinton a été élu président des Etats-Unis, il le doit sans doute beaucoup moins à son programme et à ses éventuelles qualités personnelles, qu'à la désaffection de l'électorat à l'égard du sortant George Bush.

Celui-ci n'avait en effet pas grand-chose dont il puisse se vanter devant la masse des électeurs. Il a pu se présenter en son temps comme le vainqueur de la guerre du Golfe. Mais près de deux ans ont passé ; l'électeur américain a eu le temps de vérifier concrètement que le fait que l'armée américaine soit capable d'écraser en quelques jours celle d'un pays plus de dix fois moins peuplé et cent fois plus pauvre n'est ni un titre de gloire, ni même un quelconque indice de la capacité de ses dirigeants à résoudre les difficultés intérieures des Etats-Unis.

L'Etat du pays le plus riche du monde, la grande puissance dont le rôle de gendarme et d'arbitre mondial n'est même plus contesté par cette autre grande puissance qu'était l'URSS, n'est en effet plus capable - s'il l'a jamais été - de laisser la pauvreté et la crise à ses frontières. Celles-ci font des ravages au coeur même des grandes cités américaines où l'on voit se multiplier depuis maintenant des années les usines qui ferment, les sans-logis, les soupes populaires et les queues de chômeurs.

La prospérité tant vantée du temps de Reagan n'a été telle que pour une poignée de riches qui sont devenus plus riches. Elle a été payée par les autres ; les pauvres sont devenus plus pauvres, parce qu'ils ont été licenciés, que les salaires ont baissé, qu'on a fait produire plus aux usines avec moins d'ouvriers et que l'Etat a pris sur l'argent destiné aux programmes sociaux pour pouvoir donner plus aux capitalistes.

Alors aujourd'hui la population américaine paye d'autant plus durement la facture que la plongée de l'économie mondiale dans la crise supprime même les quelques retombées que cette prospérité factice pouvait comporter. Le chômage frappe de plus en plus largement, non plus seulement les Noirs mais aussi les Blancs, non plus seulement les "cols bleus" ouvriers mais aussi les "cols blancs" employés, non plus seulement les employés mais les cadres. Le fameux "rêve américain", dont Reagan puis Bush après tant d'autres avaient fait leur fonds de commerce, a tourné pour beaucoup au cauchemar.

Face à cette situation, le système politique joue un rôle de soupape de sûreté. Si le produit Bush ne fait plus recette, il en a un autre à proposer : le produit Clinton. Ils n'ont rien de bien différent à part l'étiquette mais de toute façon il n'y a pas d'autre choix.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Ce système est en effet assez rodé, assez perfectionné, pour empêcher qu'à la faveur de la campagne électorale des voix s'élèvent qui disent vraiment autre chose. Un homme comme Ross Perot a pu faire semblant de le faire, parce que c'est un milliardaire qui pouvait s'offrir une campagne électorale par caprice comme d'autres se payent des baignoires plaquées or pour se prouver qu'ils ont réussi ; mais ce n'était que pour exprimer, avec encore plus de franchise et de cynisme que Bush et Clinton, les intérêts du grand capital.

Tous les autres, ceux qui ne disposent pas des milliards de dollars dont disposaient les trois candidats, ne peuvent même pas se faire entendre des quelque deux cents millions d'électeurs que comptent les Etats-Unis.

Les capitalistes américains se sont beaucoup gaussés du monolithisme des défuntes dictatures des pays de l'Est... mais eux au fond n'ont pas un seul, mais deux partis uniques. Ils peuvent même parfois vous en livrer un troisième en prime. C'est sans doute la preuve qu'ils ont plus de moyens, mais cela n'empêche pas le système de se résumer à la dictature des intérêts du capital.

Et il reste à savoir si le nouvel élu Clinton, lui, aura longtemps les moyens de faire semblant d'être différent de son prédécesseur et de laisser espérer autre chose. Il a durant sa campagne su ne prendre que les engagements les plus vagues possibles : il a parlé de grands travaux, d'un système fédéral de sécurité sociale, d'une relance industrielle. Mais ce qu'il fera, bien plus que de ses discours électoraux, dépendra des circonstances et de ce que lui dicteront les intérêts du capital financier.

Autant dire qu'au moment où la soif de profits de celui-ci entraîne l'asphyxie progressive de l'économie mondiale, elle risque de laisser bien peu de place même aux quelques mesures dont la démagogie d'un Clinton aurait besoin pour ne pas perdre trop vite son image d'homme du "changement". Et les aspirations de bien des travailleurs et de pauvres en général qui, en votant pour lui, ont cru pouvoir indiquer leur souhait d'une société un peu moins féroce, risquent d'être vite déçues.

Il reste alors à souhaiter que pour une partie d'entre eux au moins la désillusion se transforme en colère, et surtout en conscience de la nécessité de changer de fond en comble la société et de renverser ce système dont les Etats-Unis se veulent la vitrine : le système capitaliste. La vitrine est ternie et, même lorsqu'on change les étiquettes, celles-ci ont du mal à briller bien longtemps.

Bush trébuch sur son bilan

DOUZE ANNÉES QUI ONT FAIT LES RICHES PLUS RICHES ET LES PAUVRES PLUS PAUVRES

L'élection présidentielle américaine s'est donc terminée sans surprise majeure. Le démocrate Clinton est désormais le 42e président des Etats-Unis. Il lui fallait 270 mandats de grands électeurs pour être élu. Il en a emporté 349 contre 157 à son adversaire Bush, mettant ainsi un terme à douze années de présidence républicaine, puisque Bush, n'est autre que l'ancien vice-président de Reagan.

Réunion du
Cercle Léon Trotsky
LES ETATS-UNIS À L'HEURE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET DE LA CRISE
Vendredi 6 novembre 1992
à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5°)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

■ Le démocrate Carter était tombé devant Reagan en 1980, parce que les électeurs avaient jugé sa politique extérieure désastreuse, et qu'il avait été surtout le bouc émissaire d'une situation défavorable aux Etats-Unis. Malheureusement pour Bush, dont tout le monde croyait il y a un an que la victoire du Golfe entraînerait automatiquement sa réélection, il n'a pas été jugé sur sa politique extérieure et le fait que les Etats-Unis restent aujourd'hui la seule super-puissance. Au contraire, tel un boomerang, lui est revenu dans la figure l'état délabré dans lequel la politique menée depuis une douzaine d'années pour assurer coûte que coûte l'enrichissement des possédants a mis l'ensemble du pays, creusant sans retenue l'écart entre les plus riches et les plus pauvres.

Donner aux riches...

L'arrivée de Reagan avait été orchestrée comme la nouvelle "révolution américaine". Il prétendait prendre le contrepied d'un demi-siècle de dirigisme, diminuer les impôts et les contrôles de toutes sortes, rendre la direction de l'économie aux hommes d'affaires et à Wall Street. La nomination de Donald Regan, le plus célèbre agent de change à l'époque au poste de secrétaire du Trésor, en était le symbole.

Cette partie du programme a été remplie. Reagan a supprimé le maximum d'entraves à la circulation des capitaux et à l'enrichissement des grandes entreprises. Ce fut présenté comme une grande nouveauté, mais ce n'était pas une rupture avec la politique de son prédécesseur. Carter avait été le premier, par exemple, à déréguler le système bancaire. Comme quoi, les prétendues oppositions entre démocrates et républicains, ou entre partisans et adversaires de l'Etat n'empêchent pas les uns comme les autres de mener avant tout la politique qui convient aux intérêts des classes posssédantes en fonction des problèmes du moment.

Les bénéficiaires des programmes fédéraux, notamment l'industrie d'armement, étaient les mêmes qui réclamaient "moins d'État" et des dérégulations. Mais qu'auraient-ils dit si la première de ces mesures avait été, en bonne logique, que

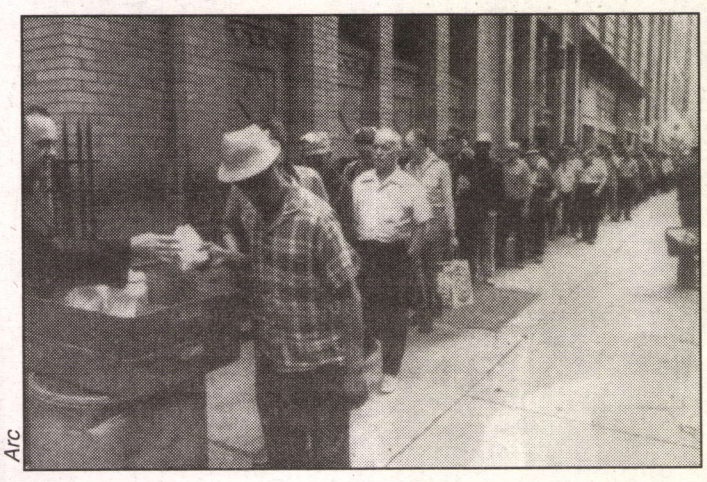
Arc

l'Etat leur coupe les vivres ? Au contraire, dans ces années-là, les entreprises les plus florissantes ont justement été celles qui recevaient la manne du Pentagone. Les autres allèrent chercher leurs profits ailleurs que dans la production. L'inventivité financière ne connut pas de bornes, au point de déboucher sur quelques-unes de ces faillites les plus retentissantes de l'histoire du pays, même si ce sont souvent des faillites gérées qui permettent au PDG de rester en place, aux créanciers de faire une croix sur leur argent et font (très bien) vivre des armées de juristes... comme Madame Clinton, par exemple, grande avocate d'affaires.

... en prenant aux plus démunis

La démagogie sur le "moins d'Etat" servit surtout de justification à des coupes claires dans les dépenses budgétaires de l'Etat destinées aux plus pauvres. Reagan fit abolir l'agence qui administrait 900 services d'action communautaire et une quarantaine d'entreprises de développement économique, créés dans les années 60 pour assister les pauvres. Aux USA, l'aide sociale n'est accordée qu'aux personnes âgées, handicapées et aux femmes seules avec des enfants à charge, à condition que leurs ressources soient inférieures au "seuil de pauvreté" de l'Etat où elles résident. Les familles reçoivent peu d'aide de l'Etat fédéral : ni allocations familiales, ni services médicaux, ni indemnités pour congés de maternité : 60 % des femmes qui travaillent n'ont pas droit à ces derniers. Aussi limitées soient-elles, ces aides étaient encore trop ! Avec les chômeurs, les femmes avec des enfants à charge ainsi que leurs enfants de 18 à 21 ans ont été les catégories les plus touchées.

On s'attaqua aussi aux retraités et aux handicapés. Par exemple, 485 000 personnes furent rayées des listes des pensions pour les invalides du travail. Les plus riches purent se faire réintégrer à la suite de procès, tandis que beaucoup de pauvres, dont de nombreux malades mentaux, tombèrent dans l'indigence. Depuis, bien des personnes aux revenus modestes ne peuvent plus consulter un médecin régulièrement et payer leurs médicaments.

Reagan avait donné le ton anti-ouvrier de son mandat en licenciant 12 000 aiguilleurs du ciel. En même temps, son administration démantela les programmes d'emploi et de formation destinés aux chômeurs de longue durée. Et, surtout, elle réduisit la couverture de l'assurance chômage pour les salariés à plein temps. La durée maximale de l'assurance chômage passa à 26 semaines dans presque tous les Etats. En 1980, 50 % des chômeurs touchaient des indemnités de chômage, en 1986, malgré la reprise économique, la proportion était tombée à 35 %.

Reagan et Bush se sont vantés de leurs créations d'emplois. Mais 45 % des travailleurs sans emploi n'ont eu d'autre choix que de prendre un emploi moins bien payé dans le secteur fourre-tout des services. Or, dans l'industrie, on gagne 9,42 dollars de l'heure contre 7,82 dans les services et 5,99 seulement dans le commerce.

En jetant sur le marché du travail des jeunes et des adultes sans formation, chômeurs de longue durée, femmes seules avec des enfants à charge, l'administration sous Reagan et Bush a intensifié la pression sur les salaires des ouvriers les mieux rémunérés et contraint les syndicats à faire plus de concessions. Certains, après avoir épuisé leurs indemnités de chômage, ont dû avoir recours à l'aide sociale. La baisse de leur pouvoir d'achat et la précarité de l'emploi les ont rapprochés du sous-prolétariat.

Résultat, on compte 35 à 40 millions de pauvres tandis qu'à l'autre extrémité de la pyramide sociale, le minuscule nombre de personnes dont le revenu dépasse un million de dollars a doublé en passant de 4 414 à 8 408. Les 400 plus riches Américains ont une fortune personnelle égale à ce que possèdent 54 millions d'autres. Le mieux payé des PDG américains, Anthony O'Reilly, patron de Heinz, a vu sa rémunération annuelle atteindre 75 millions de dollars, soit 203 000 francs de l'heure, alors qu'un smicard américain touche 25 francs. Autre chiffre frappant : en 1960, un PDG gagnait 41 fois plus qu'un ouvrier. Aujourd'hui son salaire vaut celui de 93 ouvriers, et en plus ses impôts ont baissé !

Ces inégalités ont contribué à marginaliser encore un peu plus des millions de personnes, avec les effets les plus désastreux : système éducatif délabré, délinquance, drogue omniprésente, sans pour autant réduire le déficit budgétaire aggravé par les cadeaux fiscaux. A la fin de 1984, avec près de 1 000 milliards de déficit, l'administration Reagan comptabilisait plus de la moitié de tout le déficit budgétaire américain depuis 1945. Dans les huit années suivantes, lui et Bush l'ont quadruplé !

Cette crise de l'endettement constitue un des principaux problèmes de l'économie américaine aujourd'hui, car la prospérité aveugle des grandes entreprises a une limite naturelle : les capacités de la population à accepter l'appauvrissement et la misère que cette prospérité déclenche à l'autre bout.

C'est là l'un des problèmes auxquels Clinton et ceux dont il va s'entourer pour mener sa politique, vont devoir trouver une solution, non pas pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté, mais pour maintenir un calme social suffisant pour que le grand capital puisse continuer à s'enrichir.

Pour imposer cette politique, qui d'une façon ou d'une autre ira à l'encontre de ses promesses électorales de faire payer les riches, Clinton ne peut compter que sur les illusions qu'il a pu semer en promettant le "changement". Son entrée à la présidence ne manquera pas de faire apparaître l'autre face de sa personnalité, celle qu'il présentait aux électeurs républicains fatigués de Bush : celle d'un bourgeois conservateur.

Jacques FONTENOY

Fête de Lutte Ouvrière à TOURS
Samedi 7 novembre
de 14 h à 24 h
Salle de la Pléiade à La Riche

Expulsion des "Maliens de Vincennes"

AFP

Les médias ont largement décrit la scandaleuse expulsion des "Maliens de Vincennes" : comment les policiers ont investi le campement à 6 heures du matin, ne laissant pénétrer personne, pas même les hommes revenant de leur travail de nuit, ni Vergès, l'avocat des familles ; comment tout le monde a été embarqué dans des cars pour une quinzaine de destinations différentes en banlieue, parfois très lointaines (rendant parfois problématique de continuer à se rendre au travail) ; comment les autorités n'ont même pas prévu suffisamment d'hébergements, pourtant provisoires, obligeant certaines familles à errer toute la nuit dans leur car sans trouver où dormir ; comment d'autres se sont retrouvées dans des foyers trop petits (rue Lamarck à Paris) ou dans de vastes salles communes inacceptables qu'elles ont refusé d'occuper, dans l'ex-hôpital de Limeil-Brévannes. Il y a donc eu à nouveau des familles qui ont préféré passer encore une ou plusieurs nuits dehors, plutôt que d'accepter ce traitement indigne.

L'ORDRE RÈGNE DANS LES RUES ?

Cinq mois et demi sur l'esplanade de Vincennes

Tout a commencé au mois de mai lorsqu'un certain nombre de familles africaines sans logis, ou logées dans des taudis parisiens, ont tenté d'occuper un immeuble vide à Fontenay-sous-Bois. Cet immeuble s'étant révélé vraiment trop pourri et insalubre, les familles y ont renoncé, et le maire PCF de Fontenay leur a proposé une "action" : aller s'installer pas très loin de là, sur l'esplanade devant le château de Vincennes, un lieu très visité, et qui avait l'immense avantage d'appartenir à la Ville de Paris ; à Chirac donc de se débrouiller avec les familles africaines.

Les familles, presque aux trois quarts maliennes, ont alors accepté de confier leur sort au Conseil des Maliens de France (lié au gouvernement malien) dont les représentants ont négocié avec les autorités et ont conclu un accord début septembre. Mais cet accord s'est révélé une duperie : seules trente-cinq familles étaient relogées (provisoirement, et de telle façon que certaines ont même refusé) et pour les autres rien n'était prévu, sauf d'examiner les cas.

Les familles restantes, la presque-totalité donc, ont alors récusé le Conseil des Maliens et se sont tournées vers d'autres défenseurs, parmi lesquels l'avocat Vergès. Comme les négociations n'aboutissaient toujours pas, les autorités ne proposant pas de logements , les pouvoirs publics ont donc finalement choisi la manière forte et l'expulsion. Car ils ne voulaient surtout pas que le campement, transformé petit à petit en bidonville, s'éternise.

L'OPAC... Opaque !

La Mairie de Paris, par la voix de Tibéri, premier adjoint au maire, et toutes les autorités avec lui, déclarent que les "Maliens" sont certes mal logés ou sans logis, mais qu'ils ne sont pas seuls, et qu'ils doivent attendre leur tour (puisqu'ils ont généralement fait des demandes de logement) et qu'il n'y a pas de raison qu'ils passent devant les autres. C'est un langage qui ébranle évidemment un certain nombre de gens. Et c'est bien vrai que des mal-logés il y en a beaucoup d'autres.

Seulement l'OPAC (Office Public d'Aménagement Concerté), auprès de qui aboutissent toutes les demandes effectuées dans les mairies parisiennes, attribue les quelques logements disponibles sans qu'on sache comment. C'est l'arbitraire et l'obscurité. Sur chaque dossier déposé il est écrit : *"Aucune précision ne peut vous être donnée sur le délai nécessaire à l'éventuel aboutissement de votre demande"*. Et lorsqu'un des demandeurs, ou même une assistante sociale, tente de se renseigner, il n'y a pas de réponse, pas de délai. Il faut que le dossier passe en commission. Mais

Pas de morte-saison pour les expulsions

La "trêve hivernale" pour les expulsions des logements, en principe du 1er novembre au 15 mars, sera "aménagée" par décret, dès le 1er janvier prochain. On pourra expulser même l'hiver les "occupants sans titre", c'est-à-dire les squatters, mais aussi ceux qui sont considérés comme tels.

Par exemple, dans un immeuble en location, ou un hôtel meublé, dont les occupants sont parfaitement en règle mais qui se trouve acquis par l'OPAC en vue d'une opération immobilière, il est arrivé qu'il y ait un arrêté d'expulsion non suivi d'effet immédiatement (cas du 9, passage Basfroi à Paris 11ème). Les habitants souhaitent continuer à payer leur loyer, mais l'OPAC refuse : ils sont donc devenus "sans-titre" et expulsables, même en hiver, à partir du 1er janvier. On n'arrête pas le progrès... "social".

Chaumeil/GAMM

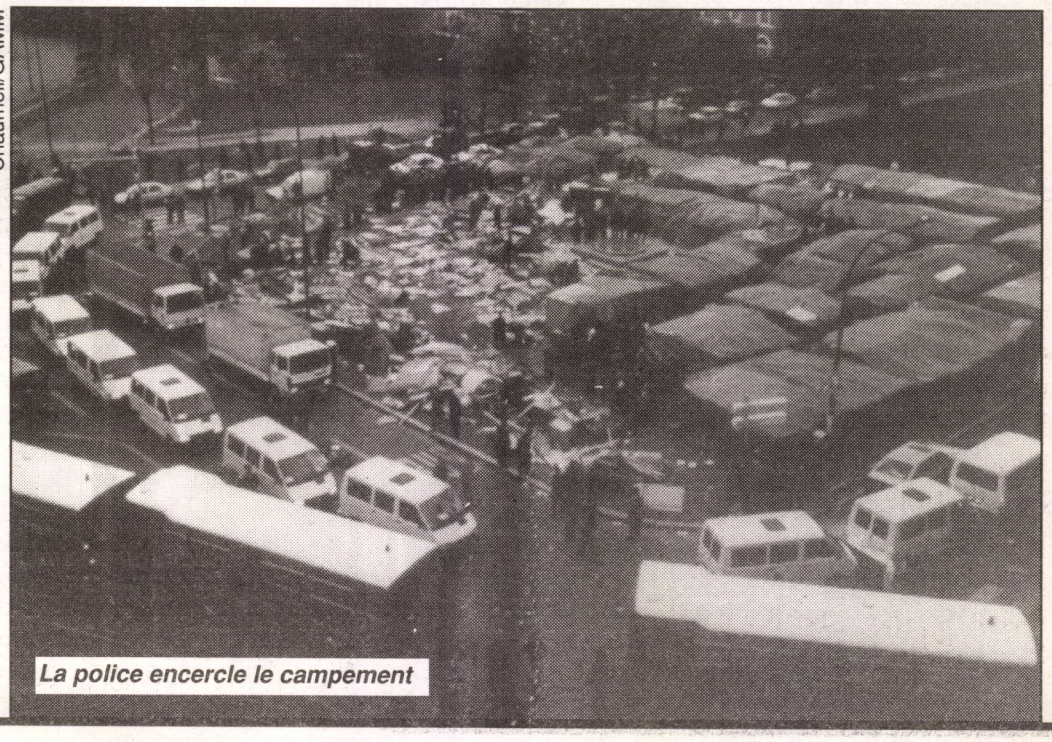

La police encercle le campement

qui décide quand il passera, selon quels critères ? Mystère. Il n'y a pas de listes publiques, ni des logements disponibles, ni des demandeurs. Alors, que signifie "attendre son tour" ? Parmi les "Maliens" expulsés, comment savoir si certains, par hasard, n'auraient pas mérité d'être prioritaires ? De toute façon, l'abbé Pierre avait pertinemment fait remarquer "qu'attendre son tour", quand on ne distribue rien, c'est une duperie.

Pour les travailleurs, logement toujours plus difficile

La spéculation immobilière, la disparition des logements sociaux, de plus en plus chers d'ailleurs, entraînent de plus en plus d'expulsions et donc de sans-logis. Il y a évidemment d'abord les "sans-domicile fixe", chômeurs, paumés, qui logent dans le métro, dans les rues, etc. Mais, dans le cas des "Maliens", il s'agit de travailleurs (presque tous en tout cas ont un travail et un salaire). Beaucoup d'entre eux, on l'a souligné, travaillent pour la Ville de Paris ou dans le bâtiment. Le fait qu'ils soient africains et chargés de famille constitue bien sûr un handicap supplémentaire : les propriétaires, souvent racistes, de même que certains offices de HLM, ne leur louent pas facilement.

Mais ce n'est pas le fond du problème : les attachés d'ambassade africains n'ont pas de mal à se loger, ils ont de quoi payer.

Parmi les travailleurs sans logis, il y a d'ailleurs aussi des Français, comme cette femme dont la télévision a montré le cas il y a quelques jours et qui doit loger, avec ses enfants, dans une cave. Et il y avait aussi des Français, parmi ceux qui ont tenté d'occuper il y a quelques semaines un immeuble rue de Pixérécourt à Paris. C'est une affaire de classe, pas de couleur de peau. Les plus pauvres des travailleurs, lorsqu'ils sont expulsés, n'ont souvent plus les moyens de retrouver un logement à Paris ou même en banlieue. C'est là le scandale.

Et on sait qu'il y a, selon l'INSEE, trois cent mille logements vides dans la région parisienne (ce qui ne veut pas dire qu'ils sont tous disponibles, beaucoup étant simplement entre deux locations). Mais des immeubles entiers vides, appartenant à des administrations (dont la Ville de Paris), à des organismes financiers, il y en a des dizaines. Avec la mévente des bureaux, il y a en outre d'impressionnantes quantités de bureaux inoccupés. Et à côté de toutes ces constructions vides, des travailleurs et leurs familles qui couchent dehors !

Alors aujourd'hui Chirac et le gouvernement - car sur ce sujet-là leur cohabitation n'a jamais cessé – peuvent respirer : ce campement de Vincennes, qui faisait si mauvais effet, a maintenant disparu. Seulement il y en a eu d'autres auparavant, place de la Réunion, quai de la Gare et devant certaines mairies ; et il y en aura peut-être de nouveaux demain, car les expulsions continuent. Quant à ceux de Vincennes, qui viennent d'être "hébergés", lorsque le provisoire aura pris fin pour eux, où iront-ils ?

Les autorités ne savent qu'interdire la rue à ceux qui ont pourtant été jetés dehors. Mais si le scandale les gêne, il ne suffit tout de même pas à les faire céder, alors qu'une solution simple et immédiate existe : la réquisition et l'attribution des logements vides aux sans-logis et aux mallogés.

André VICTOR

L'expulsion des Tziganes de Toulouse

Pendant qu'à Paris on expulsait les "Maliens de Vincennes", à Toulouse une quarantaine de Tziganes roumains ont été délogés de leurs baraquements, aussitôt démolis, et sommés de regagner la Roumanie. Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, qui a requis l'opération, s'inspire à la fois des exemples parisien et allemand. Un grand humaniste !

Affaire de la transfusion sanguine

Celik/GAMMA

QUAND LE FRIC A L'ODEUR DU SANG

Michel Garretta, qui avait été chargé par les gouvernements Mauroy puis Fabius de faire fonctionner le Centre National de Transfusion Sanguine comme une entreprise commerciale rentable, et qui fut lui-même très largement rétribué pour cela, a donc été condamné à quatre ans de prison dans l'affaire du sang contaminé. Aujourd'hui il se plaint d'être un bouc émissaire, dans une affaire où il dit ne pas être le seul responsable. Certes.

Il est évident que les responsabilités du gouvernement socialiste sont écrasantes dans cette affaire d'État criminelle. C'est à lui que revient la responsabilité d'avoir en partie transformé le Centre National de Transfusion Sanguine, dont la réputation jusque-là était basée sur la gratuité des dons du sang, en une affaire se voulant rentable.

Mais, derrière les ministres socialistes de l'époque, il y a encore d'autres coupables, plus riches et plus puissants encore. Car voilà qu'on apprend que l'institut Mérieux, ce grand laboratoire privé et familial lyonnais, a continué quant à lui à exporter des produits sanguins contaminés non chauffés jusqu'en novembre 1985, bien qu'il ait été averti des risques d'utilisation de ces produits, d'autant que c'était son métier. L'institut Mérieux est une entreprise privée, dont la vocation est cette fois par définition de faire des profits. En cette année 1985, sa direction attendait d'avoir mis au point une méthode de chauffage maison, dûment brevetée, plutôt que d'utiliser le procédé américain. Et en attendant, l'institut Mérieux a exporté pendant des mois des produits qu'il savait contaminés, dans onze pays d'Europe, en Afrique du Nord et en Amérique latine.

Bizarrement, personne cette fois n'a l'air de trop s'en indigner. Parce qu'il sera probablement difficile aux malades italiens, grecs, brésiliens, tunisiens, algériens... d'attaquer Alain Mérieux, patron de l'institut du même nom ?

Il y a une terrible hypocrisie, dans cette sordide affaire. Évidemment, les ministres socialistes de l'année 1985 sont aujourd'hui sur la sellette, et ils ne l'ont pas volé. Alain Mérieux, lui, n'est pas ministre. Il n'est qu'un richissime industriel, qui a toujours eu ses entrées dans les différents cabinets ministériels, quel que soit leur bord. Mais personne n'a l'air de se retourner contre lui, ni à gauche, ni à droite (il faut dire qu'il est aussi président du RPR du Rhône !), ni de lui demander des comptes sur sa responsabilité dans ce deuxième volet de l'affaire du sang contaminé. Tout se passe comme si on trouvait normal qu'une entreprise, parce qu'elle est privée, fasse du fric avec du sang, quitte à empoisonner celui de milliers de malades à l'étranger.

Fabius, quoique avec un certain retard, joue les repentis et est prêt à se sacrifier, comme tous les socialistes, pour ne pas toucher aux capitalistes, à leurs intérêts et à leurs profits. Et pourquoi Kouchner, l'actuel ministre de la Santé, qui joue les indignés, a-t-il eu besoin des révélations du *Monde* pour apprendre des faits qui sont dans les dossiers de son ministère et qui, depuis qu'on parle de l'affaire, auraient bien dû exciter sa curiosité ?

La défense d'Alain Mérieux est en substance de dire que le gouvernement ne lui a pas retiré l'autorisation de mise sur le marché qu'on lui avait accordée en 1978. Mais pourquoi ce spécialiste des vaccins et des produits du sang avait-il besoin de l'interdiction gouvernementale pour être au courant des risques que ses produits faisaient courir ? Pourquoi condamner Garretta et les autres, et pas Mérieux ? Pourquoi cette affaire n'est-elle pas sortie plus tôt ?

De plus il faut bien voir que les services du ministère de la Santé sont bien trop insuffisamment équipés pour contrôler sérieusement l'industrie pharmaceutique, les hôpitaux, les cliniques (qui mettent leurs déchets aux ordures ménagères), les pharmacies, etc., etc. Et cela ne date pas du moment où la gauche est venue au pouvoir. Cela dit, c'était à la gauche de se donner les moyens de préserver le service public, plutôt que de contribuer à rogner les budgets !

On peut peut-être parier sans risque qu'aucun tribunal ne condamnera les vrais patrons et les vrais irresponsables de la santé publique, ceux qui, comme Alain Mérieux, dictent aux hommes de gouvernement leur propre loi du fric ; ou même, plus simplement, que pas un journal ne demandera à Alain Mérieux, comme on l'a demandé à Garretta, combien il gagne et quel modèle de voiture il utilise. Les vrais patrons ont tous les droits, n'est-ce pas !

(Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 2 novembre 1992)

Pasqua - Séguin...

AFP

QUELLE MISÈRE !

Une campagne électorale chasse l'autre. A peine celle du référendum est-elle terminée que s'engage celle des législatives de mars 1993. En fait elles ne se succèdent pas, disons plutôt qu'elles se chevauchent et s'entremêlent. Il était clair que les polémiques de la campagne référendaire concernaient moins Maastricht que les échéances électorales nationales : l'élection de la future Chambre des députés, mais surtout, pour une poignée de ténors, la course à l'Elysée.

Toutes les estimations donnent la droite gagnante en mars prochain. En conséquence, puisque sa victoire semble acquise, la bataille essentielle ne se mène pas tant contre la majorité en place, qu'au sein de la droite elle-même.

Au débat qui s'était instauré il y a quelques semaines sur l'opportunité ou pas de pratiquer une seconde cohabitation avec Mitterrand s'en ajoute maintenant un autre, économique celui-là.

La droite discute, et se dispute, sur ce que serait sa politique économique au lendemain de sa victoire. Balladur, ancien ministre des Finances du gouvernement "de cohabitation," de Chirac, et considéré comme le Premier ministre probable de l'éventuelle cohabitation-bis, penche pour l'orthodoxie monétaire, comme d'autres représentants de l'opposition, tressant à ce propos des louanges au socialiste Bérégovoy qui a su protéger le franc.

Et voilà que le duo Pasqua-Séguin surgit, prenant une nouvelle fois ses partenaires, amis, et néanmoins et surtout rivaux de la droite à contre-pied. Eux préconisent le franc faible et... un mark fort. Ils proposent en effet, une réévaluation du mark par rapport au franc, ce qui, disent-ils, augmenterait la compétitivité de l'économie française et *"favoriserait la reprise de l'activité économique en France"*.

Comme si, même s'ils étaient au pouvoir, ils seraient les maîtres de la situation !

Mais qu'importe, ce ne sont là que des mots. Et comme en la matière, il n'y a aucune raison de se restreindre, nos deux mousquetaires en rajoutent. Les voilà convertis dans le social, mais pas le social timoré, rachitique, mesquin. Ils font dans le grandiose et le théâtral.

"On ne bâtit pas", écrivent-ils dans un "point de vue" publié dans le journal *Le Monde* du 29 octobre, *"la compétitivité et la prospérité sur le dos des salariés et sur l'exclusion des plus vulnérables. On ne bâtit pas la prospérité tout en sacrifiant aux grands équilibres comptables. On bâtit la prospérité sur les hommes, sur leur motivation, sur leur travail en commun, sur le respect de leur dignité"*. Et pêle-mêle ils proposent un partage plus équitable entre les salaires et les profits, entre les revenus du travail et ceux du capital, ils réclament le démantèlement des ghettos urbains, ils veulent un système de redistribution plus transparent. Vaste projet, affirment-ils, qu'ils résument en une formule : *"...Pour notre économie, la priorité, c'est de recoudre le tissu social et le tissu national"*... Chirurgiens, charcutiers ou simples ravaudeurs ? Disons plutôt que nos deux compères se comportent comme des marchands de tapis.

Des journalistes, avec une naïveté feinte, se demandaient si la publication de ce contre-programme par les deux trublions de la droite, n'allait pas se traduire par la candidature de l'un ou l'autre à l'élection présidentielle... Que ne faut-il pas entendre ! Ces deux braves hommes ne songent qu'à combattre la misère et l'injustice sociale... du moins jusqu'au prochain scrutin.

Jean-Pierre VIAL

La loi antitabac

UN ÉCRAN DE FUMÉE ?

AFP

"Attention, vous entrez dans un espace non fumeurs". La petite étiquette - marquant l'entrée en vigueur de la loi Evin antitabac - fleurit un peu partout depuis le 1er novembre.

Avec une bonne dose de démagogie à l'adresse des non-fumeurs et d'hypocrisie à l'adresse des fumeurs, le gouvernement a donc sorti là une loi qui ne restera pourtant pas dans les annales comme la pire des choses qu'il ait faite. Car le tabagisme est un fléau grave, lourd de conséquences sur la collectivité et sur les individus qui s'y adonnent. Personne ne peut le contester. Et il est choquant que l'on puisse, à ce propos, parler de liberté individuelle... D'autant qu'il n'y a pas que les fumeurs qui écopent. Mais même s'il n'y avait qu'eux, leur "liberté" reviendrait à la liberté de se détruire. Et on ne peut pas ne rien dire à ceux qui revendiquent cette liberté-là, même si elle relève du libre arbitre de chacun et même si l'on nous explique qu'il s'agit d'une habitude sociale.

Ce n'est certes pas une loi - pas cette loi - qui réglera le problème. Mieux vaut convaincre, dit-on, que d'utiliser la contrainte. Mais la pression est aussi un moyen de faire changer les choses. Et si cette loi contribuait à limiter les dégâts, on ne pourrait que s'en féliciter.

Il est vrai que la volonté de l'ex-ministre de la Santé Evin, auteur en son temps de la loi, de lutter contre le tabagisme et ses effets nocifs, aurait été plus crédible si parallèlement le gouvernement n'avait pas contribué à prélever sa manne sur cette drogue tout à fait légale qu'est le tabac. Car la SEITA, qui dispose en France du monopole de la fabrication et qui représentait en 1990 un chiffre d'affaires de 11,23 milliards de francs hors taxe, reverse à l'Etat près du tiers de ses bénéfices. Ce qui fait quand même un joli paquet auquel le gouvernement n'est pas près de renoncer, même au nom de la santé de ses administrés.

Dans ces conditions, les affichettes annonçant les espaces publics non fumeurs risquent de rester du même ordre que la petite phrase inscrite sur les paquets de cigarettes ou au bas des publicités pour les marques de vin ou d'alcool et de faire office d'alibi. Elles traduisent une loi qui risque de rester plus symbolique qu'autre chose. Ce que d'ailleurs commerçants, cafetiers et chefs d'entreprise ont parfaitement compris en se contentant, la plupart du temps, de désigner un espace non fumeurs, afin de se mettre à l'abri des amendes qui menaceraient les contrevenants, mais en laissant clients et employés résoudre eux-mêmes la question de leurs relations entre fumeurs et non-fumeurs. Tout comme avant, d'ailleurs.

Certes, la loi antitabac n'a pas fini de susciter les controverses... sauf parmi les marchands de chewing-gum qui ont saisi l'occasion de vanter leur camelote à pleines pages de publicité. Au moins, si cela ne fait pas passer l'envie du tabac, cela peut être l'occasion de quelques bénéfices supplémentaires. Il est vrai que le chewing-gum, lui, ne provoque pas le cancer... du moins, pas que l'on sache !

Lucienne PLAIN

Allemagne

LA VIOLENCE D'EXTRÊME-DROITE ET LES RESPONSABILITÉS DU POUVOIR

L'accord signé entre le gouvernement allemand et le gouvernement roumain, qui autorise le premier à renvoyer les "demandeurs d'asile" venant de Roumanie entrés illégalement en Allemagne, est en principe en vigueur depuis le 1er novembre.

Ce qui suppose que des "charters pour la Roumanie" vont transporter de force, selon les estimations, de 50 000 à 140 000 personnes vers Bucarest, essentiellement des Tziganes.

Pauvres d'entre les pauvres, parmi le flot des réfugiés qui depuis l'écroulement des régimes des pays de l'Est et l'ouverture du "rideau de fer" se sont précipités vers l'Allemagne prospère, les Tziganes - bien que n'étant pas les seuls parmi les étrangers à être de plus en plus mal accueillis - sont particulièrement visés par la vague de xénophobie qui a grandi ces derniers temps outre-Rhin. Au moment où les conditions d'existence de la population laborieuse allemande sont menacées par la soif de profits toujours plus grande de la bourgeoisie, au moment où la spéculation et les activités parasitaires des capitalistes font grandir le chômage et planer l'incertitude sur l'avenir des plus démunis - en particulier sur la population de l'ex-RDA - le racisme anti-tzigane, l'antisémitisme et la xénophobie en général qui avaient fait les beaux jours du régime nazi, refleurissent. Une fois encore ils ne peuvent que servir de dérivatif au mécontentement populaire. Et si aujourd'hui on est loin de la violence qu'ils ont provoquée à l'époque du nazisme, il ne s'agit pas moins, là encore, d'un danger potentiel grave.

Hodson / FSP

Des demandeurs d'asile attaqués à Rostock, déplacés dans une autre ville... en attendant l'expulsion ?

Il paraît toujours plus facile de trouver des boucs émissaires du côté des victimes du système, que de s'attaquer aux responsables qui détiennent le pouvoir économique et politique, et sont "du bon côté du manche". Et c'est bien cette facilité qu'essaye d'exploiter l'extrême-droite allemande, qui trouve aujourd'hui des jeunes à entraîner dans des "coups de main" contre les étrangers, et qui à l'occasion même se fait applaudir par une partie de la population. En attendant d'engranger en prime, une nouvelle croissance sur le terrain électoral. Rappelons qu'il n'y a pas de semaine, et même pratiquement pas de jour, sans attaques contre les étrangers. Pour 1992, on compte déjà 11 morts et 800 blessés graves, et les incendies de foyers se sont multipliés, en même temps d'ailleurs que le flot des demandeurs d'asile n'a cessé de grossir. On estime à 500 000 leur nombre pour 1992, venant pour la plus grande partie des pays d'Europe de l'Est.

Le double langage des politiciens

Les politiciens au pouvoir et ceux qui aspirent à les remplacer, les Chrétiens-Démocrates, les Libéraux alliés avec eux au gouvernement et le Parti Socialiste dans l'opposition, dénoncent tous en principe cette "vilaine chose" qu'est la haine des étrangers et les exactions dont elle s'est accompagnée ces derniers temps.

Une manifestation de masse, sous le parrainage du président de la République Weizsäcker, accompagné pratiquement de tous les plus hauts dirigeants de l'État, à laquelle doivent participer les représentants des Églises et les intellectuels et artistes en vue, doit se dérouler dimanche 8 novembre à Berlin, pour protester contre la violence xénophobe. A part l'extrême-droite et la CSU, il est probable qu'elle rassemblera tout l'éventail politique.

Cela n'empêche pas les politiciens allemands de jouer sur deux tableaux à la fois. Des Chrétiens-Démocrates au Parti Socialiste, depuis les débuts de la violence xénophobe, on agite la nécessité de réformer la Constitution qui réglemente en principe le droit d'asile. Même si cette réforme n'est qu'un symbole, c'est pour tous ces partis une manière de montrer qu'eux aussi se préoccupent du problème des étrangers, et qu'ils ne veulent pas laisser à l'extrême-droite la possibilité d'être la seule bénéficiaire de la démagogie qui se fait à ce propos. Pour pouvoir faire cette réforme de la Constitution, il faut une majorité des deux tiers au Bundestag, et cela n'est possible qu'avec un large accord entre les partis. Celui-ci est pour le moment d'autant plus problématique, qu'au sein du Parti Socialiste il y a des réticences, la concurrence électorale des "Verts" qui y sont opposés, y étant sans doute pour quelque chose.

Du côté de la coalition au pouvoir, dominée par les Chrétiens-Démocrates, là aussi on est sensible à la concurrence électorale, celle des "Républicains" (extrême-droite), ou celle aussi des "Verts", lorsqu'il s'agit des Libéraux. Alors même que le chancelier Kohl au moment des événements de Rostock avait condamné les exactions et leurs auteurs, il n'en agite pas moins la nécessité aujourd'hui de prendre des "mesures d'urgence" contre le flot prétendument menaçant des demandeurs d'asile. Face aux tergiversations du Parti Socialiste, il a brandi au congrès de son parti, la CDU, à Düsseldorf à la fin du mois d'octobre, la menace de ne pas rester passif devant une situation qualifiée par lui de plus en plus *"insupportable pour les citoyens"*. Comme si la bourgeoisie allemande, qui s'est enrichie y compris sur le dos de ces pays de l'Est, que ce soit jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ou encore récemment, n'avait pas de quoi - à condition de prendre sur ses profits- faire face à une telle situation, sans la faire peser sur les épaules de ses "citoyens" les moins favorisés.

Les complicités du pouvoir

Quoi qu'il en soit, on ne peut que constater que le pouvoir actuel ne lutte pas vraiment contre la violence xénophobe. Au contraire il la laisse se développer et il l'exploite. Des voix s'élèvent en Allemagne pour dénoncer le renoncement de l'État à réprimer ces exactions, jusqu'à présent le fait d'une petite minorité. C'est à juste titre que l'on compare la façon dont le pouvoir avait fait garder en son temps les centrales nucléaires ou les bases de missiles face au "radicalisme d'extrême-gauche", ou la façon dont il saurait en cas de besoin empêcher les banques d'être attaquées, avec son "incapacité" d'aujourd'hui à faire protéger les quelques foyers de demandeurs d'asile qui sont la cible de l'extrême-droite. Non seulement les organisations d'extrême-droite ne sont guère inquiétées, mais les casseurs qu'elles entraînent savent qu'ils n'ont que peu de chances d'être attrapés et poursuivis.

Au sein de la police et de l'appareil de répression – c'est une tradition dans tous les pays - on trouve certes toujours des sympathies pour les idées d'extrême-droite et peu d'enthousiasme quand il s'agit de frapper de ce côté. Mais cela n'explique pas tout. Ce n'est pas cela qui fait que la violence contre les étrangers reste impunie. Pas plus que le prétendu manque de moyens juridiques, argument aussi mis en avant du côté gouvernemental. Les politiciens au pouvoir sont en fait complices de la violence d'extrême-droite. Ils en jouent pour leur propre compte, à la fois dans des buts électoralistes, et ils s'en servent pour exercer une pression sur les étrangers qui arrivent en Allemagne, dans le but d'en dissuader un certain nombre de rester ou de venir.

Louis GUILBERT

Ex-Yougoslavie

LE PARTAGE DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

AFP

Des Bosniaques sur fond de forces de l'ONU.

Jajce, une ville du centre de la Bosnie-Herzégovine, a été prise jeudi 29 octobre par les forces serbes. Des milliers de réfugiés ont dû quitter la ville et ses environs, s'entassant par centaines sur les places des villages , dans les prés, ne sachant quelle destination prendre.

Les affrontements à Jajce ont un caractère quelque peu symbolique. Cette petite ville fut, en 1943, le lieu où les partisans titistes établirent les premiers fondements du futur Etat multi-ethnique qui allait naître au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Près de cinquante ans plus tard, ce sont les affrontements nationalistes entre les actuels dirigeants des différents peuples de l'ex-Yougoslavie qui y font rage.

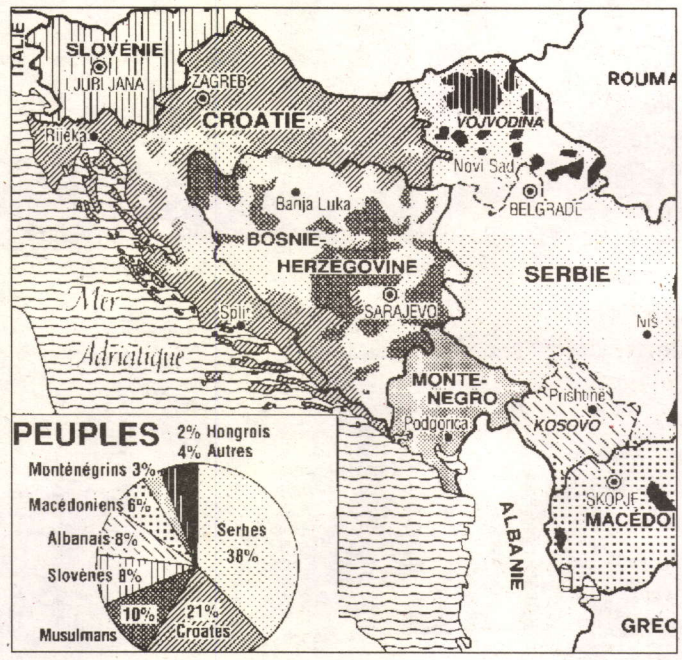

La politique dite de "purification ethnique" continue donc inexorablement, avec les drames qu'elle occasionne pour les populations, toutes les populations. La Bosnie-Herzégovine est en train d'être découpée par la violence en zones serbes, croates ou musulmanes. Les principaux acteurs de ce découpage étant bien évidemment les forces disposant de la puissance d'un Etat, à savoir celles liées à la Serbie et à la Croatie.

La situation en Serbie même ne laisse d'ailleurs guère, pour l'heure, espérer le moindre infléchissement dans l'exacerbation du nationalisme. Milosevic, le plus engagé dans cette voie, semble même vouloir aujourd'hui mettre de côté le Premier ministre de la Fédération yougoslave, Milan Panic, à qui est reproché son engagement à reconnaître la Bosnie et la Croatie dans leurs frontières dites internationales, renonçant ainsi ouvertement aux projets de Milosevic de rassembler tous les Serbes dans un même Etat.

La Fédération yougoslave restreinte est composée des seuls Serbie et Monténégro. Etant donné le poids écrasant de la Serbie, cette Fédération passe pour être la feuille de vigne d'une domination serbe – d'autant que le Monténégro se veut ethniquement serbe. Les grandes puissances voient néanmoins dans Panic, ex-citoyen des Etats-Unis et milliardaire de surcroît, un contre-feu possible au nationalisme débridé de Milosevic. Grâce à son poste de Premier ministre fédéral, il peut devenir une alternative à Milosevic, si toutefois l'armée dite fédérale, mais de plus en plus serbe, faisait le choix de le soutenir.

Tout laisse à penser qu'une sourde lutte pour le pouvoir est engagée entre les deux hommes. L'armée est évidemment l'arbitre d'une telle lutte. C'est elle qui en dernier ressort tranchera. Et si Panic n'obtient pas d'une façon ou d'une autre l'appui de l'armée, ses jours à la tête de la Fédération sont comptés.

Pour l'heure, une des Chambres du Parlement fédéral, où dominent les parlementaires serbes acquis à Milosevic, vient de voter une motion de censure contre Panic. Ce vote doit être confirmé par l'autre Chambre, où les postes sont également répartis entre Serbes et Monténégrins. L'épreuve de force, pour l'instant parlementaire, n'est donc pas terminée. Mais évidemment l'éviction de Panic, si elle a lieu, laissera à Belgrade la voie totalement libre à ceux qui font profession d'un nationalisme sans frein. Même la petite feuille de vigne aura alors disparu. Et la diplomatie occidentale, spéculant sur le renversement de Milosevic, devra trouver autre chose.

Dans la situation que traverse la Bosnie, l'Occident s'émeut, se réfugie dans les aides humanitaires, appelle à la création de "zones protégées" où pourraient être accueillis les civils qui fuient les zones de combat. Mais toute la politique des principaux pays d'Europe, comme celle des Etats-Unis, vise uniquement à trouver des accords avec les dirigeants locaux ou leurs tuteurs. Autant dire qu'ils restent ainsi complices des exactions de tous les nationalismes, de celui de la Croatie que l'on présente comme démocratique, de celui de la Serbie que chacun qualifie de dictatorial, de celui encore de la Bosnie qui concentre, lui, bien peu de pouvoir.

Les dirigeants serbes de la Bosnie-Herzégovine défendent l'idée d'une "cantonisation" ethnique, avec la création de cinq cantons : un canton important pour les Serbes, un autre un peu moins important pour les Croates, et trois petits cantons séparés les uns des autres pour les Musulmans. Va-t-on, de droit ou de fait, vers un tel découpage ? Peut-être, car aujourd'hui les politiques des dirigeants serbes et croates, malgré leurs oppositions, convergent dans leur volonté de partage de la Bosnie-Herzégovine.

Georges LATTIER

LES ÉTATS S'APITOYENT SUR LE SORT DES VICTIMES... QU'AUCUN N'EST PRÊT À ACCUEILLIR !

La Croix Rouge l'avait longuement négocié avec tous les camps en présence, avec toutes les autorités concernées : tout était prêt pour libérer simultanément, lundi 26 octobre, 5 000 prisonniers et internés civils détenus dans divers camps yougoslaves. Tout était prévu. Mais l'opération ne pouvait démarrer qu'à la condition que le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés trouve un lieu d'asile, même provisoire, dans d'autres pays, pour ceux qui allaient être libérés.

Malgré l'urgence, car les internés risquent de mourir à tout moment (en Bosnie, où l'eau gèle déjà, ils couchent à même le sol et manquent de nourriture), leur libération a été repoussée au 3 novembre. Car il ne s'est trouvé aucun pays pour vouloir les accueillir.

Les écoliers qui ont envoyé du riz en Somalie sont infiniment plus généreux que les Etats qui font des discours, envoient des soldats, mais laissent crever les victimes.

Russie

DANS LE

Le 2 novembre, les autorités russes ont décrété l'état d'urgence pour un mois en Ossétie-du-Nord et en Tchétchénie-Ingouchie, dans le Caucase. Cette mesure fait suite à l'intervention de plusieurs milliers de soldats russes, qui se sont interposés le 31 octobre entre les défenseurs ossétiens de Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie-du-Nord, et des assaillants ingouches.

La région caucasienne, dont la superficie est du même ordre que celle de la France, est un mélange inextricable de plusieurs dizaines d'ethnies, rassemblées là au fil de l'histoire.

Les différentes républiques fédérales ou autonomes dans le Caucase, au temps de l'Union soviétique, correspondaient plus ou moins aux peuples de la région. Toute division était cependant arbitraire, étant donné le mélange des peuples, et d'autant plus arbitraire que, après la période révolutionnaire qui avait cherché, avec plus ou moins d'efficacité, à donner vie au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'arbitre était la bureaucratie et son pouvoir central à Moscou. Staline fit par exemple déporter des centaines de milliers de ces Ingouches qui ont aujourd'hui recours à la lutte armée.

L'éclatement de l'Union et la

CAUCASE, LE BOURBIER DES NATIONALISMES

création d'Etats indépendants dirigés par des nationalistes n'a cependant pas libéré les peuples de la région. Au lieu de cela, les chefs nationalistes prétendent faire de ces Etats ceux d'une seule nation, la leur, et dénient tous droits à leurs propres minorités. C'est ainsi que la Géorgie a privé les Ossètes-du-Sud de leur autonomie, tout en s'attaquant à la minorité abkhaze ; l'Azerbaïdjan s'est attaqué à l'enclave arménienne du Karabakh ; tandis que la Fédération de Russie se montrait tout aussi déterminée à imposer sa loi par la force aux minorités tchétchènes, ingouches et ossètes.

En contrepoint, on a vu se multiplier les revendications de minorités ethniques, au nom d'identités nationales parfois discutables, tant il est vrai que le jeu des dirigeants nationalistes, ceux qui sont au pouvoir comme ceux qui en sont encore à y aspirer, est de revendiquer des territoires au nom de droits nationaux, réels ou supposés, mais avec pour seul but de légitimer et d'asseoir leurs ambitions.

C'est ainsi que le conflit qui oppose les quelque 300 000 Ingouches, qui se sont déclarés indépendants en juin dernier, à l'Ossétie-du-Nord, dont ils revendiquent une partie du territoire, vient aujourd'hui s'ajouter à la liste déjà longue des conflits, larvés ou ouverts, qui ont émergé dans le Caucase depuis l'éclatement de l'URSS.

Malheureusement, il y a tout lieu de penser que cette liste continuera à s'allonger. Car ce n'est sûrement pas l'interposition des troupes russes, suspectes aux yeux de tous de vouloir substituer une oppression de grande nation à celle que prétendent exercer les petites, qui pourra régler les conflits en cours.

A moins, peut-être, que ne se produise quand même un sursaut de la population contre ces petites minorités agissantes que sont les groupes nationalistes, et contre les idées suicidaires qu'elles propagent.

F.R.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE
NOVEMBRE 1992
(N° 50)

Numéro spécial "ex-URSS"

– Présentation
– Introduction
– Le long règne de la bureaucratie
– De la crise de succession à l'éclatement de l'URSS
– Anarchie bureaucratique et décomposition de l'économie
– Problèmes nationaux anciens et nouveaux
– La nature de l'Etat au présent

Prix : 10 F
Envoi contre 12 F en timbres.

Attention, contrairement à l'habitude, ce numéro de Lutte de Classe est disponible en deux éditions différentes, l'une en français, l'autre en anglais et en espagnol. Les lecteurs qui souhaiteraient recevoir cette dernière édition sont priés de le spécifier.

Chine — Après le Congrès du Parti Communiste

EN MARGE DES DRAPEAUX ROUGES LES MERCEDES DORÉES

Ouvert par son secrétaire général, Jiang Zemin, sous le signe de *"l'économie socialiste de marché"*, le congrès du Parti Communiste Chinois a été *"clôturé victorieusement"* par le même Jiang Zemin lundi 19 octobre, après un vote solennel à l'unanimité (pas même une abstention) des résolutions consacrant *"la ligne fondamentale du camarade Deng Xiaoping"*. Le tout suivi d'une *Internationale*, jouée il est vrai sur un rythme d'enterrement.

AFP

La police chinoise essayant de mettre de l'ordre dans la queue de ceux qui veulent se procurer des actions mises en vente par des banques.

En France, la presse a tenu à souligner l'apparente contradiction entre cette Chine aujourd'hui ouverte à la libre entreprise capitaliste (... et à la spéculation) d'une part, les drapeaux rouges et le spectacle d'une vie politique en apparence fossilisée qu'a présenté le congrès, de l'autre. Mais, somme toute, est-ce beaucoup plus contradictoire que le mot socialisme dans la bouche de Mitterrand, et plus fossilisé que la dictature du roi du Maroc ?

Car, plus encore que dans tous les autres pays pauvres, dans la mesure où la Chine à elle toute seule compte un cinquième des habitants de la planète entière, les couches dirigeantes en Chine sont tenues de donner aux masses pauvres l'image d'un pouvoir fort, monolithique, où aucune place n'est laissée à la contestation.

Et les dirigeants des puissances capitalistes occidentales s'en accommodent fort bien, comme le montre la vitesse à laquelle ils se sont empressés d'abandonner la petite bouderie de façade qu'ils avaient eue à l'égard de la Chine au lendemain du massacre de la place Tian-Anmen, en juin 1989. Surtout que la réaction politique qui avait marqué la période du massacre de Tian-Anmen, l'élimination de ceux qui étaient apparus un temps comme les réformateurs les plus radicaux, n'étaient en rien le retour au pouvoir de nostalgiques d'une économie totalement étatisée. C'est même l'un des poulains du réformateur Hu Yaobang, un ingénieur, chef de file du parti au Tibet depuis 1988, Hu Jintao, qui vient de devenir à 50 ans le benjamin de la plus haute instance dirigeante, le Comité permanent du Bureau politique.

En marge de ce 14e congrès du PC Chinois, le journal *Libération* par exemple a raconté l'épopée de ce milliardaire chinois de Hong-Kong, roulant en Mercedes dorée, qui a investi dans la construction de toutes pièces d'une ville, "sa ville", à deux pas de Hong-Kong et de Canton, dans l'une des zones privilégiées d'implantation des entreprises capitalistes.

Volkswagen, associé à l'entreprise automobile chinoise FAW, devrait sortir à partir de 1996 150 000 voitures Golf et 30 000 Audi 100 à Changchun, et le trust allemand a pris 50 % des parts dans une entreprise qui devrait produire, dès 1995, 150 000 voitures à Shanghai. Dans le troisième centre d'industrie automobile en Chine, Shiyan, c'est Citroën qui a fait son trou avec une usine qui devrait sortir 37 500 ZX à partir de 1997. Peugeot a 22 % du capital de la Guanghzou Peugeot Automobile Company qui fabrique 20 000 voitures par an (504 et 505) ; pour ne parler que des entreprises européennes. Car le marché automobile chinois excite les convoitises.

La Chine reste un pays immensément pauvre, certes, où les voitures ne sont pas monnaie courante. Mais, avec plus d'un milliard d'habitants, il suffirait d'une couche de 5 % de privilégiés disposant d'un pouvoir d'achat à l'européenne, au milieu d'un océan de misère, pour qu'elle représente un marché de la taille de la France.

Car c'est là, et là seulement, le miracle économique que privilégiés chinois et capitalistes occidentaux attendent de l'introduction de la liberté du marché en Chine, et qui commence à transformer la Chine en un chantier permanent : la création de quelques îlots industriels rentables, et de quelques îlots seulement, au milieu du sous-développement et de la pauvreté, en de véritables chantiers permanents.

Avec, envers de la médaille, une disparité sociale de plus en plus grande, un exode accéléré de toute une partie de la population rurale vers les zones urbaines, où elle ne trouve pas plus de travail et forme une population errante et en situation souvent irrégulière, source de tension sociale.

Face aux dangers sociaux que présente l'aggravation des inégalités et de la misère, en même temps que l'enrichissement indécent d'une minorité, le maintien pour l'instant d'un parti unique, masquant les conflits d'intérêts entre coteries dirigeantes, et les discours contre la corruption servent de paravent pour masquer l'avidité des privilégiés du régime.

Olivier BELIN

Grande-Bretagne

LE TUC, DU REDRESSEMENT NATIONAL... À L'UNION SACRÉE

Plus d'une semaine après la grande marche de Londres contre les licenciements dans les mines, l'union sacrée entre politiciens, conservateurs comme travaillistes, et directions syndicales, semble avoir réussi, pour l'instant en tout cas, à éloigner de la rue le mécontentement suscité par le chômage et les licenciements. Et les quelques fausses notes, des manifestations organisées localement par des groupes de mineurs pour marquer la mise hors service d'un puits, ont été vite déclarées inopportunes par l'appareil du syndicat des mineurs.

AFP Morgan-FSP/Gamma

Affiche syndicale lors d'une manifestation des mineurs.

La question de Maastricht va-t-elle servir à reléguer au second plan les problèmes sociaux ?

A Westminster, les parlementaires de tout bord ont saisi avec empressement la perche que leur tendait le Premier ministre John Major, celle du débat sur le traité de Maastricht. Du jour au lendemain, le sort des chômeurs, sur lequel la presse avait versé tant de larmes de crocodile pendant presque deux semaines, a disparu de l'actualité pour être remplacé par des arguties sans fin sur les menaces que ferait peser Maastricht sur la souveraineté britannique.

Dans le même temps, répondant à une commission parlementaire, le président des Charbonnages déclarait qu'il ne pouvait garantir la rentabilité et donc le maintien en activité d'aucun de ses puits au-delà de mai 1993, pas même celui de son plus beau fleuron, le "superpuits" d'Asfordby, qui doit entrer en service en janvier 1993.

Il a fallu une semaine avant que la direction du TUC indique qu'elle comptait prendre de nouvelles initiatives. Et quelles initiatives !

Il y aura d'abord, à la mi-novembre, une marche de mineurs contre les licenciements qui partira de Glasgow pour descendre sur Londres. Sans doute s'agit-il d'une référence aux marches "historiques" des chômeurs an-

Embouteillage au "999" 26 MALADES TUÉS PAR LES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

Fin octobre, le Service National des Ambulances, qui gère toutes les ambulances d'Etat de Grande-Bretagne, a inauguré un nouveau système de coordination informatique des véhicules. En moins de deux jours, le système s'est littéralement écroulé. On a estimé que 26 patients sont décédés du fait des retards dans le dispatching des véhicules.

Aussitôt, les autorités ont crié haro sur les ordinateurs et la petite société de service informatique chargée de la conception du nouveau programme.

Mais, comme souvent, les ordinateurs ont bon dos. S'il est vrai qu'un système qui aurait dû être testé pendant des mois en vraie grandeur, avant de devenir opérationnel, a été mis en route après moins de deux mois de tests partiels, les raisons de cette précipitation, elles, n'ont rien à voir avec l'informatique.

C'est tout simplement que, depuis deux ans, le gouvernement écrème systématiquement tout le personnel des services annexes, et en particulier les coordinateurs qui assuraient jusqu'alors le pilotage par radio des véhicules à partir de centres locaux, reliés au central national du 999, le numéro qui sert à tous les types d'urgence.

Le projet ultime était de n'avoir plus qu'un seul centre national, doté d'un ordinateur puissant capable de gérer l'ensemble du parc ambulancier national, grâce aux signaux de position émis par des ordinateurs équipant chaque véhicule, et de transmettre à ces ordinateurs les instructions nécessaires pour les interventions. Un système dont les statisticiens officiels ont estimé qu'il économiserait plus de 2 500 emplois.

Seulement la fringale de licenciements des pontes de la fonction publique a été plus vite que la technique et il n'y a rapidement plus eu de coordinateurs, avant même que le système informatique ait été vraiment testé, ce qui a conduit à la catastrophe.

La vie humaine ne coûte pas bien cher, face aux économies budgétaires de l'Etat !

AFP

Lors d'une grève des ambulanciers il y a quelques années à Londres. Mais aujourd'hui on a renvoyé du personnel...

glais des années 30, mais alors une référence en forme de canular car le nombre des marcheurs, d'ores et déjà fixé, sera limité à… huit. Voilà qui va sans aucun doute terrifier Major et redonner aux travailleurs confiance dans leur force collective !

Puis, coïncidant avec l'arrivée à Londres de cette marche, prévue pour le 9 décembre, le TUC appelle à une "journée pour le redressement de l'économie nationale". Ce que sera exactement cette journée, on l'ignore pour l'instant. Ce qui est sûr, le TUC l'a déjà annoncé, c'est qu'il compte organiser des manifestations et vanter les mérites d'une collaboration tripartite, gouvernement-syndicat-patronat, pour prendre en main le redressement de l'économie. Mais, comme le montre le fait même d'avoir choisi un jour de semaine, le TUC ne compte en tout cas pas faire de cette journée une démonstration de force du type de celle du 25 octobre.

D'ici là, d'autres raisons de mécontentement risquent d'intervenir, et c'est peut-être ce qui motive la prudence des bureaucrates syndicaux. C'est par exemple ces jours-ci que se discutent dans les sphères gouvernementales les détails du gel des salaires annoncé dans le secteur public, mesures qui affecteront près de quatre millions de salariés. Fait significatif, il est inutile de chercher dans les déclarations officielles des leaders du TUC une quelconque condamnation des menaces qui pèsent sur les salaires. Les seules déclarations à ce sujet se sont limitées à des appels à la raison, adressés d'ailleurs aussi bien au gouvernement qu'aux travailleurs concernés.

Et c'est peut-être justement cela, leur appui à un contrôle étroit des salaires, que les directions syndicales ont l'espoir de monnayer, comme tant de fois dans le passé, en échange d'une invitation à siéger au saint des saints des faiseurs d'austérité.

François ROULEAU

ARC

La manifestation du 29 octobre à Milan…

Italie

Gamma

… et celle de Rome quelques jours auparavant

MÉCONTENTEMENT OUVRIER ET MANŒUVRES SYNDICALES

Après la grève générale du 13 octobre, après les grèves générales par région de la fin septembre, l'Italie a connu le 29 octobre une nouveauté : la "grève généralisée". Mais, relativement aux différentes actions qui se sont produites depuis le lancement début septembre du plan d'austérité du gouvernement Amato et qui ont été menées méthodiquement dans l'impasse par les directions syndicales, cette grève ne pouvait malheureusement que s'inscrire dans une courbe descendante.

Et si la manifestation qui a eu lieu à Milan le 29 octobre était encore importante –sans doute de l'ordre de 20 000 personnes–, elle était en retrait par rapport aux précédentes, de même semble-t-il que les débrayages dans les entreprises.

L'initiative pour une grève "généralisée" –et non "générale" donc– émanait d'une fraction de l'opposition interne de la CGIL, la CGT italienne dont le leader Bruno Trentin fait l'objet d'une forte contestation pour sa collaboration ouverte avec les patrons et le gouvernement dans leur tentative de faire payer aux travailleurs les frais de la crise. Elle se présentait comme un appel émanant de 300 "conseils d'usine" (autrement dit, les délégués syndicaux d'entreprise), essentiellement de la région milanaise, à faire grève et à manifester contre les mesures du plan d'austérité.

Le courant d'opposition interne de la CGIL, "Essere sindacato" ("Etre un syndicat"), oscille en effet depuis le début entre le respect des décisions de la direction confédérale et le désir de se démarquer de celle-ci. Il aura fallu plus d'un mois pour qu'une fraction, autour d'un certain nombre de dirigeants milanais, décide de le faire clairement, à un moment où l'essentiel des mesures d'austérité étaient entérinées et où l'impact de l'appel avait toutes chances d'être plus réduit.

Le fait de se présenter comme émanant de la base, par le biais des "conseils d'usine", permettait d'éviter un écueil : celui d'être accusé de rompre l'unité syndicale. Les dirigeants de la CGIL invoquent en effet la nécessité de respecter cette unité avec les deux autres confédérations, l'UIL et la CISL, pour couvrir leur compromission avec le gouvernement. L'UIL et la CISL sont en l'occurrence des prétextes, car le dirigeant CGIL Trentin s'est montré bien sûr parfaitement capable de se faire pour son propre compte le champion de l'austérité.

Mais Trentin s'est montré aussi tout à fait capable de saisir l'occasion offerte le 29 octobre, en déclarant qu'il "remerciait" les conseils d'usine auteurs de l'appel à la grève de ce jour-là pour une mobilisation qui "*était un apport à tout le mouvement syndical*".

Pas gêné, ce Trentin qui a signé le 31 juillet dernier l'accord mettant fin à l'échelle mobile des salaires protégeant ceux-ci contre l'inflation, et qui a tout fait pour s'opposer au déclenchement d'une véritable lutte contre le plan Amato, non sans recevoir au passage quelques tomates, oeufs pourris et boulons, lancés au cours des manifestations par des travailleurs en colère. Maintenant que le plan d'austérité est adopté pour l'essentiel et que les travailleurs italiens s'y sont sans doute pour la plupart résignés, il ne lui coûte plus rien de déclarer qu'il "soutient" ceux qui veulent encore protester !

La déclaration de Trentin a entraîné les protestations des sommets de l'UIL et de la CISL qui y ont vu un accroc à cette sacro-sainte unité au nom de laquelle chacun est sommé de s'aligner… sur celui qui adopte les positions les plus proches des patrons et du gouvernement. Mais ils ne sont évidemment pas dupes. Entre bureaucrates, on se comprend, et ils voient bien qu'après avoir assumé face aux travailleurs l'essentiel du choc provoqué par le plan d'austérité, l'appareil de la CGIL a besoin de se refaire une santé. C'est le cas des dirigeants d'"Essere sindacato", à l'origine de l'initiative des conseils d'usine, comme c'est le cas de Trentin, qui ne veut pas laisser trop de marge à ses opposants.

En tout cas il n'est pas exclu, maintenant que l'on assiste à des recompositions, voire des scissions, entre fractions syndicales désireuses de se démarquer de la politique trop ouvertement pro-patronale des sommets confédéraux. Ces luttes peuvent d'ailleurs recouvrir d'autres enjeux. La majorité de la CGIL est liée pour l'essentiel au Parti Socialiste et surtout à l'ancien Parti Communiste rebaptisé "Parti Démocratique de la Gauche" (PDS). La minorité est liée à la fraction de celui-ci ayant gardé l'étiquette communiste sous le nom de "Parti de la Refondation Communiste" (PRC). Le PRC est encore aujourd'hui à la recherche d'une politique syndicale, certains voulant rester au sein de la CGIL et d'autres étant tentés par la scission. Les remous au sein de la CGIL ne font donc sans doute que commencer.

Mais en attendant, l'austérité d'Amato est pratiquement passée et les travailleurs, malgré leurs réactions, n'ont pu l'empêcher. Et cela laisse entier, pour les prochaines échéances, le problème d'une véritable lutte et d'une véritable direction à celle-ci pour faire échec aux plans patronaux et gouvernementaux.

André FRYS

Norton (La Courneuve - 93)

LE "CHEVALIER BLANC" N'ÉTAIT QU'UN VULGAIRE LICENCIEUR

Chez Norton à La Courneuve, la direction vient d'annoncer un "plan social" qui consiste à supprimer 65 emplois sur les 388 emplois actuels, soit pratiquement 17 % de l'effectif.

Ces suppressions d'emplois se feraient par deux biais : d'une part un plan FNE pour 25 des suppressions de postes concernées, et, d'autre part des licenciements "secs" pour les 40 autres, avec la possibilité d'hypothétiques reclassements dans les usines du groupe ainsi que les divers "gadgets" proposés habituellement par les patrons dans ces cas-là : aide à la création d'entreprise, aide au passage à mi-temps, etc.

Il y a maintenant deux ans, la direction de l'époque avait tenté de nous intéresser aux déboires de Norton menacé par une OPA de la part d'un "chevalier noir" anglais qui s'était finalement vu supplanter par une "chevalier blanc", Saint-Gobain, l'actuel patron de Norton.

Les actionnaires de Norton semblaient contents, ils y avaient trouvé leur compte dans tous les sens du terme...

Récemment à La Courneuve, nous avons vu arriver deux nouveaux cadres : un chef du personnel et un directeur d'usine venant tout droit de Saint-Gobain ; leur arrivée s'accompagnant de déclarations sur leurs bonnes intentions mais aussi sur l'invraisemblable vétusté de l'usine, sur la mauvaise ambiance qui y régnait, toutes choses auxquelles ils se chargeaient d'apporter remède.

Ils sont là depuis 2 mois, et nous voilà fixés sur la façon dont ils entendent régler les problèmes : comme ailleurs dans les usines du groupe Saint-Gobain, ils ont décidé que la seule façon de garantir les profits était d'économiser sur les salaires en licenciant. Et ce n'est pas qu'à La Courneuve que Saint-Gobain mène cette politique ; des licenciements viennent d'être annoncés en Seine-et-Marne, à Cognac et à Châlons. Alors, pour ce qui est du reclassement dans des usines du groupe, il vaut mieux être prudents...

Cette annonce de 65 suppressions d'emplois à La Courneuve vient juste après que Saint-Gobain a publié ses résultats sur le premier semestre 1992. Ces résultats étaient-ils négatifs, négatifs au point de justifier cette politique pour "ne pas mettre en péril l'avenir de l'entreprise" comme ils disent ? Pas du tout, au contraire même : 135 milliards de centimes de résultat net sur le premier semestre 1992 ! Et cela ne permettrait pas à ce groupe de maintenir les 65 emplois en question à La Courneuve, de garantir le salaire de tous ceux qui travaillent dans l'usine, même si, de leur point de vue, Norton La Courneuve n'est pas "rentable" ? Bien sûr que si.

Mais ce n'est pas comme cela que les patrons raisonnent. Ils se disent que tant qu'ils ne rencontrent pas d'obstacle à leur volonté de faire encore et encore du profit, ils peuvent y aller ; ils peuvent mettre à la rue des milliers et des milliers de travailleurs, ils peuvent réduire les revenus globaux de la classe ouvrière pour accroître les leurs.

Nous n'avons aucune raison d'accepter cela. Puisque Saint-Gobain a les moyens de payer, il faut lui faire payer les salaires de tous les travailleurs actuellement en poste et refuser tous les licenciements.

A Norton, les licencieurs, chef du personnel et directeur en tête, semblent craindre notre réaction, il n'est que de voir comment ils tournent et retournent dans l'usine à l'affût de notre opinion sur leur sale coup. Et il est à souhaiter que les travailleurs de Norton confirment leurs craintes.

Correspondant LO

Magneti-Marelli (Châtellerault - Vienne)

CHANTAGE À L'EMPLOI

L'entreprise Magneti-Marelli (ex-Jaeger), équipementier auto (688 ouvriers) de Châtellerault, vient d'annoncer 98 suppressions d'emploi, dont 42 FNE, avec en prime ce chantage : soit un accord était signé avec les syndicats, autorisant le travail de nuit des femmes (très majoritaires dans l'usine) - l'entreprise tournerait alors en 3 x 8 au lieu de 2 x 8 - soit une autre charrette de licenciements suivrait la première.

La CFDT, majoritaire au CE, a organisé avec l'appui de la direction un vote dans l'usine : pour ou contre le travail de nuit des femmes dans ces conditions. Le résultat a donné 303 contre et 206 pour... Ce qui n'a pas empêché la CFDT (ainsi que la CGC) de signer l'accord avec la direction. Car, a-t-elle le culot de dire, *"il faut savoir dépasser la démocratie, avoir ce courage dans l'intérêt de l'emploi"*. La CGT, elle, s'est opposée à cet accord et a essayé d'organiser des débrayages. Mais c'est surtout la résignation qui règne.

Le choix des 56 licenciés et la façon de faire ont été particulièrement choquants : convoqués l'après-midi, on leur a dit de passer au vestiaire prendre leur sac et ne plus revenir. Et comme le choix s'est fait sur des critères d'absentéisme, il recoupe les cas sociaux : femmes seules avec des enfants, longues maladies, maris au chômage, etc.

Le journal local *La Nouvelle République* signale même avoir reçu à son agence des femmes en pleurs, licenciées de chez Marelli, sans pour autant s'offusquer outre mesure des méthodes patronales.

Edith Cresson, député-maire de Châtellerault, ex-Premier ministre, qui vient d'annoncer qu'elle ne se représenterait pas aux prochaines législatives pour se consacrer entièrement à sa ville, a fait preuve de son habituelle efficacité, en se contentant de déclarer que pour être compétitifs, il fallait faire quelques sacrifices (!). Tout comme chez Sextant Avionic, où après avoir fait des promesses juste avant les élections régionales, les licenciements se font bel et bien.

Chez Marelli comme ailleurs, il ne faudra pas compter sur ces gens-là pour nous défendre.

Correspondant LO

Le procès de la catastrophe de la Gare de Lyon, 56 morts

LE RÉQUISITOIRE MET LA SNCF HORS DE CAUSE !

Le mercredi 28 octobre était le dernier jour du procès de la catastrophe de la Gare de Lyon, marqué par le réquisitoire du substitut du procureur de la République. Ce dernier a réclamé trois ans de prison avec sursis pour le conducteur du train tamponneur, dix mois avec sursis pour l'agent d'accompagnement et le chef régulateur, et une peine de principe pour la voyageuse qui avait tiré le signal d'alarme. Le tribunal ne rendra son jugement que le 14 décembre. Mais d'ores et déjà, à entendre le réquisitoire et à constater l'air soulagé des avocats de la direction de la SNCF, il y a fort à craindre que celle-ci ne sorte blanchie de toute responsabilité.

En tout cas, pour le substitut, le principal coupable sinon l'unique responsable de la catastrophe serait le conducteur du train percuteur, qui a omis d'appliquer l'article 316 du règlement PGM, qui *"a purgé trop longtemps"* son train, qui *"n'a pas demandé de secours"*, qui a abandonné sa cabine pour faire s'allonger au fond du wagon les passagers sans s'être identifié par radio, qui n'a pas donné les deux séries de coups de sifflet réglementaires, etc. !

Déclarant au conducteur qu'il avait pris son service avec un train *"en parfait état de marche"*, le procureur a accusé : *"Votre incompétence l'a transformé, d'un train sage et obéissant, en un train fou et meurtrier"*. Il a poursuivi en qualifiant le chemino t d'*"homme buté et, plus grave, qui semble n'avoir toujours pas compris le système de freinage"*, avant de charger encore un peu plus pesamment : *"Vous n'êtes pas un homme de sang-froid, pas de qualité d'improvisation"*.

Pendant tout le procès, les avocats de la partie civile et ceux des cheminots inculpés n'ont cessé de chercher à impliquer les dirigeants SNCF et de demander qu'ils soient présents dans le box des accusés, ou du moins qu'un complément d'information soit effectué pour mieux définir les responsabilités. A l'inverse, le substitut du procureur de la République a parlé de la *"prétendue responsabilité de la SNCF"*. En mettant en cause le conducteur comme *"responsable immédiat de l'accident"*, il a par avance dédouané la direction.

Ce qui signifie –si les juges suivent le procureur dans cette voie– que les pouvoirs publics autorisent la direction de la SNCF… à prendre le risque d'autres catastrophes et lui garantissent par avance l'impunité. Les usagers apprécieront.

Correspondant LO

AFP

Au moment du procès, la voyageuse ayant tiré le signal d'alarme a encouru beaucoup plus de reproches (et une menace de condamnation) que la direction de la SNCF.

L'accident de la Gare de l'Est du 6 août 1988. Bientôt le procès va s'ouvrir. Les dirigeants des chemins de fer seront-ils cette fois-ci mis en cause ?

Reglain/Gamma

Solidarité

Pendant les six jours du procès, il y a eu en permanence de 30 à 50 cheminots, pour la plupart mécaniciens, qui ont tenu par leur présence au tribunal à être informés de ce qui s'y disait mais surtout à marquer leur solidarité.

Le 27 octobre, quelque 200 cheminots ont profité de la journée de grève européenne pour aller au tribunal.

En revanche, pendant les six jours du procès, aucune fédération syndicale n'a appelé les cheminots à venir manifester leur solidarité au tribunal. Ce n'est pas un hasard : pour elles, il n'était pas question de mettre en cause ou de troubler le déroulement du procès.

Rectorat de Grenoble (Isère)

RÈGLEMENT DE COMPTES CONTRE UN ENSEIGNANT

Le 31 mars 1992, Jean-François Le Dizès, enseignant de mathématiques dans un collège de Villefontaine (Isère), était suspendu de ses fonctions au lendemain d'un accident sans gravité survenu à l'un de ses élèves pendant son cours.

Fin mai, la procédure liée à l'accident était détournée en procédure de licenciement pour "insuffisance professionnelle".

Le 2 juillet, le ministère réunissait une commission paritaire dans l'arbitraire le plus complet : absence de rapport préalable explicitant l'insuffisance reprochée, refus de laisser siéger un défenseur qui avait eu la charge du dossier depuis le début, refus de rechercher une proposition de reclassement dans un autre emploi, comme l'imposent les textes. La commission paritaire se prononça pour le licenciement par 7 voix pour (l'administration), 6 contre (les représentants du SNES) et 1 abstention (le représentant du SGEN, syndicat lié à la CFDT).

Une lettre signée par 34 collègues de l'enseignant, envoyée à Jack Lang, n'empêcha pas ce dernier de décider le 8 juillet, veille des vacances scolaires, le licenciement sec pour *"enseignement inadapté et incapacité à instaurer un dialogue fructueux avec sa classe"*. Il n'est même plus fait allusion à l'accident cause de la suspension.

Enseignant à des élèves dont beaucoup sont de milieu social défavorisé, J.-F. Le Dizès pratiquait des méthodes actives, prônées d'ailleurs par la plupart des spécialistes de l'Education nationale, mais avec des moyens matériels inadaptés (salle de classe exiguë, effectifs trop importants...), ce qui n'était pas sans poser quelques problèmes. Mais si ses rapports pédagogiques n'étaient pas toujours élogieux, aucun inspecteur n'a jamais parlé cependant d'incapacité professionnelle depuis les 19 ans qu'il enseigne. Ce licenciement sec est sans commune mesure avec ce qui est reproché à J.-F. Le Dizès et apparaît en fait comme un règlement de comptes à l'encontre d'un enseignant dont le comportement non conformiste et contestataire n'a pas l'heur de plaire à l'administration, et en particulier au corps des inspecteurs. Il avait par exemple osé, il y a quelques années, faire un rapport sur son inspecteur et le noter ! Ou encore, l'an dernier, écrire une lettre ouverte à Lionel Jospin lui reprochant ses opérations médiatiques face à l'échec scolaire, et le manque de moyens attribués.

Un comité de soutien pour la levée du licenciement s'est créé, des pétitions circulent, un recours devant le tribunal administratif de Grenoble a été déposé le 7 septembre, jugement devant être rendu dans les trois mois.

En attendant, depuis la rentrée de septembre, J.-F. Le Dizès continue de se rendre chaque jour devant son collège où il assure des cours de soutien bénévoles aux élèves qui le souhaitent, et qui sont nombreux à y assister.

Correspondant LO

A Lyon, Bouygues ne broie pas du Noir

Un millier de personnes, environ, ont manifesté le samedi 17 octobre dans les rues du centre-ville à Lyon. Elles protestaient contre le projet soutenu par le maire Michel Noir, et relayé par la COURLY (communauté urbaine regroupant Lyon et les communes proches), de construire les tronçons nord et ouest d'un périphérique à péage.

Parmi les associations ou comités organisateurs, plusieurs dénonçaient un projet visant une fois de plus à engager des dépenses colossales prélevées sur le budget public pour gérer un flot d'automobiles et de camions toujours croissant, alors que l'amélioration des transports en commun (rail, métro, bus) serait une réponse bien mieux adaptée à ce problème.

Ainsi alors que 4,5 milliards ont déjà été votés pour le périphérique nord, dont les premiers travaux ont commencé, 55 millions ont été refusés pour la ligne SNCF Brevennes-Lyon et 40,5 millions pour la ligne Trévoux-Lyon. Par ailleurs les lignes Part Dieu-Décines et Givors-Brignais sont inutilisées. Quand au prolongement des lignes de métro pour desservir la banlieue sud-ouest (La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite et Saint-Genis Laval) là encore rien ne semble avancer.

Michel Noir avait, il y a environ un an, lancé une campagne publicitaire laissant entendre que le fameux "bouchon de Fourvière" allait sauter. Il est vrai que la décision de l'un de ses prédécesseurs, Louis Pradel, de faire passer l'autoroute A6 en plein centre-ville était un non-sens.

Mais le maire de Lyon, en créant une section à péage en plein cœur de la première couronne urbaine, va faire, lui, sauter les immeubles et les maisons (350 constructions détruites pour le périphérique nord), et permettre au trafic de transit national ou international de venir polluer par le bruit et les gaz d'échappement les communes de la proche banlieue.

Ainsi il est prévu sur le tracé de base du T.O.P. (Tronçon ouest du périphérique), de placer un péage à quelques dizaines de mètres de l'hôpital Jules Courmont (le grand centre hospitalier de Lyon-sud).

Quant à l'utilité réelle de ce périphérique pour les automobilistes habitant la communauté urbaine, elle reste à démontrer puisque les études de trafic montrent que c'est sur les axes pénétrant que se situent les embouteillages et que la seule solution rationnelle serait plutôt d'offrir des solutions de remplacement confortables, rapides et peu chères pour dissuader les personnes de venir en voiture. L'endettement prolongé de la communauté urbaine dans ce projet aura l'effet exactement inverse puisqu'il n'y aura plus de crédit disponible pour améliorer les transports en commun, ni même entretenir ou améliorer les voies existantes.

Qui plus est, le système de péage qui pourrait coûter jusqu'à 620 F par mois à un automobiliste, risque de dissuader plus d'un utilisateur potentiel, et cela n'améliorera pas le problème de la circulation locale.

Ce qui ne fait aucun doute par contre, c'est que Bouygues sera le grand bénéficiaire de l'opération, pour la réalisation des travaux d'abord, par l'exploitation ensuite. Aux contribuables et automobilistes de régler la facture, aux riverains de supporter les nuisances.

AFP

La dernière version des "transports en commun" façon Michel Noir.

Chômage
REMBOURSEZ !

Le chômage augmente. Environ 5% de plus en un an (4,9% ou 5,7% selon les façons de calculer) et rien que 1% de plus en septembre. Pourtant les ANPE ont fait des efforts pour radier des chômeurs. Avec un certain succès puisque le nombre des chômeurs "de longue durée" a diminué de 2,7% en un mois (mais il augmente quand même de 5,7% en un an !).

Ainsi, malgré les efforts pour soigner les statistiques, et aussi malgré les CES (contrats emploi-solidarité) qui permettent d'embaucher des salariés pour une bouchée de pain, on approche inexorablement semble-t-il de la "barre" des trois millions de chômeurs (2 910 500 officiellement). C'est que les patrons continuent de licencier à tour de bras, que ce soit chez IBM, Chausson, Poclain, dans l'aéronautique, etc.

Pourtant combien de milliards ont été engloutis, et pendant combien d'années, pour aider le patronat, toujours sous prétexte de lutter contre le chômage ? Tout cet argent soutiré aux contribuables n'a manifestement servi à rien. Cette politique est un échec sur toute la ligne. En ce qui concerne le chômage du moins, car pour les patrons l'argent a servi... à des opérations financières bien souvent.

Alors la moindre des choses ne serait-elle pas que les patrons remboursent ? Et d'abord qu'ils continuent à payer les salaires de ces milliers de travailleurs qu'ils veulent licencier ?

A. V.

AFP

Bérégovoy décernant le titre de "manager de l'année". Mais les "managers" successifs ont fait disparaître combien d'emplois ?

Point à la Ligne (Bordeaux)
CE N'EST PAS UNE LUMIÈRE !

"Point à la ligne", dans la banlieue de Bordeaux, est une usine qui fabrique des bougies, employant une quarantaine de personnes en fixe dont 17 à la production. Actuellement, et comme chaque année, la direction embauche une cinquantaine de CDD pour assurer la production d'hiver. Pour fabriquer des bougies de luxe, nous travaillons dans des conditions très frustes, dignes de l'époque… des bougies.

Non seulement tout est fait à la main, mais le plus souvent le matériel manque. L'hiver, il n'y a pas de chauffage. Une année, la direction a dû fermer l'entreprise quinze jours car les bougies éclataient au froid… elle a alors imposé au personnel de récupérer ces jours chômés sur les congés d'été !

L'organisation du travail est à l'avenant. Pour pallier le retard à la production, la chef du personnel propose aux filles du travail à domicile très mal payé, environ 10 F brut de l'heure. La direction fait pression pour qu'on vienne travailler le samedi. Sur certains postes, le travail de nuit a été instauré, pour être momentanément interrompu deux jours après, faute d'approvisionnement. A deux reprises, les filles ayant débauché le matin à 6H00 sont revenues le jour même à midi.

La chef du personnel, qui fait preuve d'un mépris sans bornes, était étonnée qu'une fille travaillant de nuit ne prenne plus de travail à domicile comme elle le faisait en travaillant de jour, disant : *"Comment, elle ne va tout de même pas dormir toute la journée !"*.

Et puis, en plus d'être traitées de fainéantes, elle nous traite de voleuses ; depuis peu le travail à domicile est recompté deux fois.

Trois siècles et demi après, la réhabilitation de Galilée... et de ses juges !

JÉSUITES À L'ŒUVRE

Le pape essayant de comprendre :"Supposons que ma calotte soit le Soleil" AFP

Quelque trois cent soixante ans après sa condamnation par un tribunal de l'Inquisition, Galilée, le physicien et astronome italien, vient d'être "réhabilité" par le pape Jean-Paul II. Il aura paraît-il fallu treize ans d'enquête à une commission pontificale pour en arriver à la conclusion d'une "erreur" de l'Eglise et à "reconnaître loyalement les torts causés".

De quoi s'était-il donc agi alors ? La théorie astronomique communément admise avant les progrès de la connaissance à la Renaissance, et qui était le dogme de l'Eglise, était celle du grec Ptolémée, qui vécut au second siècle de notre ère. Pour cet astronome, la Terre, immobile dans l'espace, en constituait le centre. Toutes les étoiles et les planètes tournaient autour d'elle. Cette théorie ne rendait pas compte des observations qui s'accumulaient, si bien qu'au XVIe siècle un moine polonais, Nicolas Copernic, élabora un autre système dont le Soleil était le centre, autour duquel tournaient la Terre et les planètes.

La Terre perdait ainsi sa position privilégiée si chère au mythe de la *Genèse*. Copernic affirmait encore que la Terre tournait sur elle-même. Le moine polonais n'eut pas à subir les foudres de l'Eglise car il eut le bon goût de mourir quelque temps avant la publication de ses œuvres.

A l'aube du XVIIe siècle débuta un nouvel âge d'or de l'astronomie, malgré l'opposition toujours aussi farouche de l'Eglise. N'avait-elle pas été jusqu'à condamner au bûcher l'un des siens, Giordano Bruno, coupable d'avoir envisagé l'existence d'autres mondes habités ?

Quelques années après avoir immolé le malheureux, l'Inquisition eut à combattre des idées plus subversives encore. Elles émanaient d'un astronome allemand, Johannes Kepler, qui, fort des théories émises par Copernic, expliqua entre autres choses que les planètes décrivent des orbites elliptiques et non circulaires autour du Soleil. Il parvint aussi à calculer avec une grande exactitude les distances de chacune des planètes au Soleil. Dans une de ses conclusions, Kepler expliquait que dieu n'était peut-être pas le grand horloger du monde : *"Mon but est de démontrer que la machinerie céleste n'est probablement pas d'essence divine"*. Il fut excommunié.

L'un de ses contemporains, Galilée, qui s'inscrivait dans cette même école de pensée, s'attaqua lui aussi au dogme de la théorie de Ptolémée. Grâce au perfectionnement de la lunette astronomique, il multiplia les observations qui toutes démontraient la justesse des idées de Copernic. *"Je découvris qu'en réalité quatre corps célestes, et non pas trois, tournaient autour de Jupiter (...) et que tout le système de satellites accompagnait la planète sur une immense orbite qu'elle décrivait en douze années autour du Soleil"*. Poursuivant ses observations, Galilée constata que le Soleil tournait aussi sur lui-même. Ces étonnantes découvertes contredisaient radicalement le dogme auquel s'accrochait l'Eglise.

Le savant ne paraissait guère s'en soucier : *"La Bible montre le chemin du ciel, elle ne dit pas comment s'agence celui-ci"*, écrivit-il à l'un de ses disciples. La lettre tomba entre les mains de l'Inquisition. Galilée fut sommé de renier en bloc tous ses travaux ; il avait alors 70 ans. *"Je promets de ne plus soutenir ces idées"*, marmonna le vieil homme. La légende a retenu sa célèbre phrase, prononcée à mi-voix : *"Et pourtant elle tourne"*, relative à la Terre.

Alors aujourd'hui, des siècles après, et par la volonté d'un pape, Galilée est absous. Mieux vaut tard que jamais, pourrait-on penser. Mais les attendus du dernier jugement papal ont de quoi laisser perplexe.

Car en fait c'est une double absolution, l'une pour Galilée, l'autre pour l'Eglise, que Jean-Paul II vient de prononcer en parlant *"d'une tragique et réciproque incompréhension"*. Pour l'actuel pape, en effet, Galilée *"a eu tort de refuser la suggestion qui lui était faite de présenter comme une simple hypothèse scientifique le système copernicien, qui n'avait encore été confirmé par aucune preuve irréfutable"*. Quant aux juges de Galilée, le pape leur trouve des circonstances atténuantes : *"La représentation géocentrique du monde* (celle de Ptolémée) *était alors communément acceptée,* a dit Jean-Paul II, *en ce qu'on l'estimait conforme à l'enseignement de la Bible"*.

Et voilà les inquisiteurs aveuglés, en somme, par leur (bonne) foi !

Evidemment, l'actuelle révision par l'Eglise du procès de Galilée n'empêche toujours pas la Terre de tourner. Il est seulement bien significatif qu'encore dans le monde d'aujourd'hui la science côtoie l'obscurantisme religieux. Et il est bien dommage aussi que, si l'obscurantisme religieux est toujours l'ennemi du progrès scientifique, l'inverse ne soit pas vrai car il y a, pour des raisons sociales, une majorité d'hommes de science pour croire aux simagrées du pape ou à celles de ses homologues des autres religions. Et bien dommage aussi qu'à la plupart des scientifiques "athées", le conformisme social fasse prétendre que la science serait le domaine des faits, la religion celui de l'éthique, et que les deux ne devraient pas se mêler ; c'est-à-dire, en clair, que les scientifiques ne doivent pas se servir de la science pour combattre les préjugés religieux !

Georges LATTIER

Voir

Les enfants volés de Gianni Amelio

Une enfant de 11 ans prostituée par sa mère... jusqu'au moment où la police met un terme à la situation et charge deux jeunes carabiniers de conduire la gamine et son frère dans une institution charitable. Le voyage à quatre depuis Milan, dans la banlieue de laquelle les enfants habitent, jusqu'à destination, le port de Civitavecchia, devait être sans histoire. Mais tout se complique très vite. L'un des deux carabiniers se décharge rapidement de la corvée. Le second, resté seul avec les deux enfants, ne sait comment s'y prendre ; l'institution au bout du voyage n'est pas aussi charitable qu'elle l'annonçait...

Ce petit film sans vedette et sans moyens tonitruants est un vrai plaisir. Il montre avec humour comment le jeune carabinier s'attendrit, puis s'attache aux personnalités complexes des deux enfants. Mais aussi, au cours de ce voyage qui conduit finalement les trois compères jusqu'en Sicile, le metteur en scène italien G. Amelio (c'est son premier film) montre au spectateur une Italie qui n'est pas celle des cartes postales. Il fait découvrir, au fil du périple de ses héros, une Italie populaire, moins belle mais plus réaliste...

Autant pour l'histoire que pour ce voyage pas ordinaire du nord au sud de la péninsule, le film vaut d'être vu.

L.P.

Kurdistan

L'ARMÉE TURQUE MASSACRE

Près d'un millier de morts parmi les guérilleros kurdes du PKK : tel serait le bilan de l'offensive de grande ampleur menée par l'armée d'Ankara contre le camp établi par cette organisation autonomiste à Haftanin, en territoire irakien, non loin de la frontière avec la Turquie.

Décidée à anéantir le PKK, l'armée turque y a mis les moyens. Cinq mille soldats appuyés par des avions et des tanks auraient pénétré en territoire irakien, contrôlant une zone de plusieurs centaines de kilomètres carrés et ne faisant, on s'en doute, pas de prisonniers.

Mais à l'offensive attendue du régime d'Ankara et de son armée, décidés à dénier aux Kurdes de Turquie tout droit à l'autonomie, s'en ajoute une autre : celle des "peshmergas", autrement dit des forces des organisations kurdes d'Irak. En collusion ouverte avec les autorités turques, les dirigeants kurdes irakiens Talabani et Barzani ont lancé leurs forces contre celles du PKK, ne voulant pas laisser celles-ci établir de camps au Kurdistan irakien, qu'ils considèrent comme leur territoire. Selon certaines informations, les dirigeants du PKK auraient d'ailleurs capitulé et accepté de se soumettre, en territoire irakien, au contrôle des peshmergas de Barzani et Talabani. Les dirigeants turcs, de leur côté, ont déclaré que la prochaine étape sera, durant l'hiver, l'écrasement du PKK en territoire turc, désormais coupé de ses arrières.

Les dirigeants turcs, qui reçoivent régulièrement les dirigeants kurdes irakiens, ont évidemment mis à ceux-ci le marché en mains : ou ils collaborent au contrôle et à l'écrasement du PKK et l'armée turque les laisse en paix sur leur territoire, ou ils seront combattus à l'égal du PKK par l'armée turque au nord, qui de plus pourrait alors montrer plus de compréhension pour des incursions de l'armée irakienne de Saddam Hussein, venue elle du sud.

Il reste que Barzani et Talabani ont estimé tout à fait normal de collaborer, trouvant leur propre intérêt à écraser le PKK en qui ils voient un rival. Celui-ci, il est vrai, ne vaut pas mieux qu'eux et serait certainement prêt à leur rendre la pareille s'il était en situation de le faire. Mais ce faisant, les uns et les autres ne font que répéter une politique qui, en général, a fait des dirigeants kurdes d'un pays les auxiliaires de la dictature du pays d'à côté, qu'il s'agisse de l'Iran ou de l'Irak, de la Turquie ou de la Syrie.

C'est cette politique qui a mené à des massacres successifs du peuple kurde. Et malheureusement celui-ci n'aura aucune chance de parvenir à son émancipation tant qu'il sera dirigé par ces cliques nationalistes à courte vue, incapables même de s'unir entre elles, sans parler de chercher à s'unir avec les peuples turc ou irakien, iranien ou syrien, pour lutter ensemble contre les dictatures d'Ankara, Bagdad, Téhéran et Damas, qui sont leurs oppresseurs communs.

A.F.

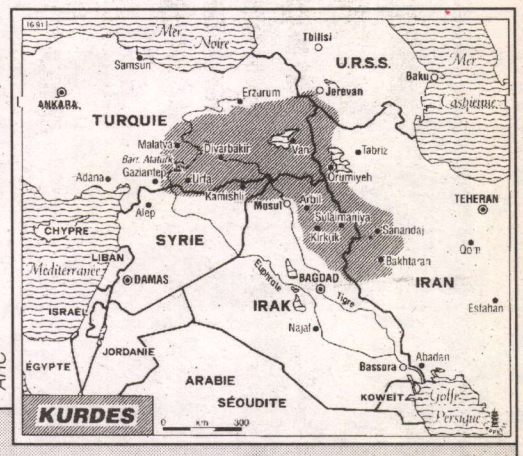

ARC

L'armée plante le drapeau turc... en territoire irakien !

Maroc

LES AMIS DU ROI PASSENT À LA CAISSE

Bérégovoy en voyage officiel au Maroc : c'est le premier voyage d'un Premier ministre français depuis celui de Chirac en 1986. Il survient après la décision du Parlement européen de débloquer l'aide financière, soit 3,2 milliards de francs de crédits, qui était gelée depuis janvier dernier en raison des violations des droits de l'homme dans le pays.

Est-ce à dire que la situation se serait améliorée depuis ? Le roi a concédé quelques gestes spectaculaires l'an passé, avec la libération d'Abraham Serfaty et de quelques prisonniers politiques. Mais les prisons sont toujours pleines de centaines d'opposants plus anonymes, ou de personnes simplement raflées et condamnées à de lourdes peines après les émeutes de la faim de Nador ou de Fès. Et depuis janvier, le leader d'une des principales centrales syndicales du pays, la CDT, a de nouveau été jeté en prison pour de simples propos, jugés injurieux pour le régime. Ce qui donne une idée de ce qui peut arriver à un simple ouvrier qui aurait des velléités de faire grève.

Certes, Hassan II a organisé des élections communales le mois dernier et annoncé des législatives. Mais les 99 % de votes "oui" exprimés lors du dernier référendum sur la Constitution en septembre (alors que tous les partis d'opposition appelaient, qui à l'abstention, qui au boycott) rappellent, si besoin était, qu'il ne saurait y avoir de consultation tant soit peu démocratique ou même significative dans ce régime policier. Les émules du roi continuent comme par le passé à bourrer les urnes ou à acheter les suffrages de leurs électeurs.

Seulement le roi a des amis puissants et intéressés. Les industriels français ne veulent pas être les derniers à bénéficier des retombées de la manne européenne. Surtout que, depuis les avantages fiscaux accordés par le gouvernement marocain, les investissements étrangers ont augmenté de 70 % au cours du premier semestre de cette année (271 millions de dollars). Les investisseurs français se sont même fait doubler par les Espagnols. Alors Bérégovoy, toujours prêt quand il s'agit de défendre les intérêts des capitalistes français, se précipite pour aller baiser la main, même sanglante, du roi Hassassin.

Cécile BERNIER

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 17 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– **Lutte Ouvrière -** hebdomadaire :
France : 300 F - 6 mois : 160 F

– **Lutte de Classe -** mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par l'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 100 F.

Pour envois à l'étranger, par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL et VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement : - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON CCP 6 851 10 R - PARIS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995